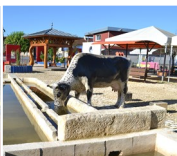


N° 18



BULLETIN MUNICIPAL - JUIN 2017

Les Echos du BISON



Vie municipale

MAIRIE

1 Chemin des Prés
70130 Noidans-le-Ferroux
Tél. 03 84 78 86 89
Fax 03 84 78 86 55

Courriel :

mairienoidansleferroux@wanadoo.fr

Site web :

www.noidans-le-ferroux.fr

Ouverture au public :

Lundi au jeudi
10 h. à 12 h. et 15 h. à 18 h.
Vendredi 10 h. à 12 h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture :

Lundi au vendredi
9 h à 11 h 30 et
14 h à 16 h 30
Tél. 03 84 68 13 14

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 17 à 18 h.
Samedi : 11 h à 12 h

Chères Noidanaises,
Chers Noidanais,



Calendrier respecté pour les nombreux chantiers ouverts sur le village. Je remercie les habitants qui font preuve de patience et qui ont compris la nécessité de ces opérations. Le renouvellement du réseau d'eau potable nous a permis de détecter plusieurs fuites et surtout de découvrir des branchements complètement rouillés. L'enfouissement des lignes électriques changera le paysage, la disparition des fils qui se croisaient dans tous les sens au dessus de la route modifie l'espace. Enfin, la construction de 6 logements par Habitat 70, participe à la rénovation du centre bourg et permettra de répondre aux demandes de logements en location.

Toujours dans un souci de développement, dans la semaine du 12 au 16 Juin, nous avons accueilli un groupe d'étudiants de différentes disciplines, ils ont pour mission de nous faire des propositions d'aménagement et de développement pour le village. Cette opération est financée par leader (fonds Européens) et portée par la Communauté de Communes. Ces expériences sont très intéressantes pour les deux parties, les étudiants qui se mettent en situation réelle et la commune qui s'ouvre sur des choses quelquefois simples, mais qu'elle n'avait pas appréhendées.



Pour terminer, j'ouvrirai une petite parenthèse pour vous signaler que Jacques PISSENNEM, notre sculpteur sur bois, a réalisé une œuvre remarquable sur les 3 troncs d'arbre place de la Fontaine (les vagues, les gouttes d'eau et le ruissellement). Plusieurs retours positifs nous sont parvenus.

Je remercie toutes les associations, les bénévoles, les élus qui font vivre le village et je vous souhaite de bonnes vacances.

*Le Maire,
Jean-Louis BORDET*

Vie communale

LA CABANE À LIVRES

Une cabane à livres est installée dans l'aire de jeux. C'est une idée originale qui fait son chemin. La Cabane à livres, lieu d'échange de bons bouquins à lire sur place ou à emporter.

Un fonctionnement simple :

Une petite construction de bois en forme de maison est installée à hauteur d'homme, chacun peut y déposer un ou plusieurs livres, consulter le stock et se servir. Lecture faite, le livre est rapporté ou non, aucune obligation. Le principe étant, pour le bon fonctionnement, d'approvisionner par livres lus et relus à la maison pour en faire profiter d'autres lecteurs. C'est une bibliothèque ouverte.



La cabane à livres c'est pour échanger, pas pour jeter :

Le système est extrêmement simple sous quelques conditions : que les livres soient en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti. Des vérifications seront fréquentes. *Pratique, citoyen, économique, l'accès à la boîte est possible sept jours sur sept, 24/24 heures et à tous.*

Chronique du temps qui passe...

ILS VIENNENT DE NAÎTRE :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| * Iris VIEL | le 27 Janvier 2017 |
| * Loucas OBRIOT | le 1 ^{er} Mars 2017 |
| * Kinnao SIGOILLOT GOUSSALE | le 19 Mars 2017 |
| * Andréa VANTHIER | le 20 Avril 2017 |
| * Antonin DERONZI | le 8 Mai 2017 |



Toutes nos félicitations aux heureux parents !!

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

- | | |
|---|--------------------|
| Marie-Madeleine BESANCENOT ép. GRAPINET | le 3 Février 2017 |
| Jeannine RENAUD ép. CHEVAL | le 11 Février 2017 |



Nous assurons les familles éprouvées de toute notre sympathie et leurs adressons nos sincères condoléances.

Vie communale



Des équipes sont chargées de vérifier que le contenu du bac de tri est conforme pour la collecte.

Nous vous rappelons que la qualité du tri a un impact important sur l'environnement, mais aussi sur les versements qui sont alloués au Sictom du Val de Saône et **qui ont une influence directe sur le budget et la tarification des années suivantes.**

Vous trouverez ci-dessous pour information les données constatées concernant notre commune.

date brigade		Nb de bacs refusés	Nb de bacs avec erreurs	Nb de Bacs corrects	% de bacs refusés	% de bacs avec erreurs	% de bacs corrects
Du 02/05/2016 au 03/10/2016	456	20	116	320	4.39%	25.44%	70.18%
Moyenne Sictom					1.67%	14.85%	83.48%

**Nous attirons votre attention,
nous sommes nettement au-dessus
des moyennes du Sictom, nous vous
demandons de faire des efforts.**

Périscolaire

**Ouverture du lundi 10 juillet
au vendredi 4 août** si inscriptions suffisantes.

Thème : **LES JEUX OLYMPIQUES** avec découverte et initiation à différents sports. Des rencontres auront lieu avec les autres centres de la C3.

Les enfants participeront le 11 juillet à l'inter-centre de la F.O.L qui a lieu à Mailley. Ils bénéficieront de plusieurs initiations "handball" et feront un petit tournoi à Scey-sur-Saône.

2^e semaine : sortie à la ferme de la Pérouse à Brussey prévue avec les centres de Raze, Mailley et Pont de Planches avec la collaboration de l'I.R.E.P.S.

Nous finirons le mois de juillet avec le **26 une sortie à Fraisvertuis.**

La zone de loisirs sera régulièrement utilisée tout au long de ces vacances.

Accueil de Loisirs Educatifs de Noidans-le-Ferroux :
Tél. 03 84 78 80 18 * perisconoidans2@orange.fr



Travaux



Désolés ou ravis, c'est selon, les travaux continuent. Ce que nous vous avons annoncé dans « les échos du bison » de Décembre 2016 se réalise.

Enfouissement des lignes électriques rue de la Garaude et rue du Cornot



Mise aux normes du réseau d'eau potable, rue de la France, rue de Traves, rue du centre et rue de Lisey



Construction de 6 logements réalisés par HABITAT 70



Ensuite, suivront sur ces rues malmenées, la réfection des trottoirs. Pour la réfection de la chaussée, il est nécessaire d'attendre que le terrain soit stabilisé.



Vie associative



LES DONNEURS SE MOBILISENT

Mardi 30 mai se tenait à Noidans-Le-Ferroux, la collecte de sang organisée par l'EFS et Catherine BURKHALTER, Présidente de l'amical des donneurs de sang au niveau local.

Les besoins en sang sont constants, un appel est lancé aux villageois pour ce geste qui sauve.

De 16h30 à 19h30, **47** donneurs se sont présentés et ont été accueillis chaleureusement par une équipe de bénévoles motivés. Les habitants des communes voisines ont répondu également présents, portés dans un élan altruiste et guidés par... la bonne odeur des traditionnels beignets confectionnés à chaque collecte par la Présidente.



L'amical remercie l'ensemble de ces donneurs, dont 4 venaient pour un tout premier don.

La gentillesse du personnel médical, la qualité de l'accueil et de la collation, ont permis la réussite de cette collecte généreuse et conviviale.

A NOTER d'ores et déjà, la prochaine collecte dans le village, aura lieu le 10 octobre 2017 à la salle des fêtes.

Comme chaque année
le **MARCHÉ NOCTURNE**
aura lieu le **Vendredi 7 Juillet**
à partir de **18 h.**
Venez nombreux !



LA PÉTANQUE...
QUAND T'AS LES BOULES,
ÇA DÉCONTRACTE !!!



A.C.C.A

**Organise un tournoi de pétanque
Le 1^{er} Juillet 2017 au stade de foot.**

Vie associative

ATELIERS RE'CREATIFS



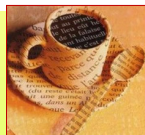
Samedi 10 juin, pour la dernière séance de la saison les enfants ont fabriqué des mangeoires à oiseaux avec des briques de jus de fruit. Ils ont découpé, peint, décoré, collé. En utilisant des matériaux très simples ils ont créé de magnifiques maisonnettes que nous avons remplies de graines.

Les ateliers récréatifs reprendront dès la rentrée prochaine.

Bonnes vacances à tous.

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 20, mardi 21 et jeudi 23 mars 2017 les enfants de l'école sont venus participer à des animations ayant pour thème la citoyenneté. Après une introduction parlant des emblèmes, de l'organisation et des valeurs de la France, deux ateliers ont été mis en place : un commun à toutes les classes (découverte d'histoires liées au thème avec des supports différents – Apprendre à lire et à raconter de différentes manières en développant l'écoute, la confiance en soi, le partage, l'entraide, la fraternité, ...).



Café littéraire

Le prochain **CAFE LITTERAIRE** aura lieu à la Bibliothèque le **jeudi 07 septembre 2017** à partir de 20 h.

*La Bibliothèque est ouverte
les mercredis de 17 h. à 18 h.
et les samedis de 11 h. à 12 h.*

santé publique

Le Département de la Haute-Saône a décidé de soutenir au côté de l'ARS le déploiement de la plate-forme **ViaTrajectoire** dans les établissements pour personnes âgées.

Le logiciel **ViaTrajectoire** apporte des réponses à la plupart des interrogations relatives à la décision d'entrée en établissements pour personnes âgées.

<https://viatrajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/Default.aspx>



DE QUOI S'AGIT-IL ?

ViaTrajectoire est un portail Internet national public, gratuit, confidentiel et sécurisé qui vous permet d'effectuer vos démarches d'inscription auprès des maisons de retraite (EHPAD).

Grâce à **ViaTrajectoire**, vous pourrez :

- Créer votre dossier de demande d'admission à partir d'une adresse mail,
- Transmettre votre dossier à votre médecin pour renseigner les volets « médical » et « autonomie »,
- Déposer votre demande auprès d'un ou plusieurs établissements,
- Suivre en ligne l'avancement de votre demande.



Incivilités

Petit rappel des interdits :

- ♦ MERCI DE NE PAS DEVERSER VOTRE HUILE DE VIDANGE OU AUTRE DANS LES REGARDS D'EAUX PLUVIALES ET BIEN SUR PAS NON PLUS DANS LES CONTENEURS A VERRE .
- ♦ Nous vous rappelons que la zone de loisirs « Les Jardins de l'étang », L'espace vert à côté de la salle des fêtes et l'espace réservé aux enfants sont interdits aux chiens.
- ♦ Dans le périmètre du village, trottoirs, espaces publics, etc.....les propriétaires doivent ramasser les déjections de leur animal. D'autre part, ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires, à leur domicile, pour que les aboiements ne dérangent pas le voisinage.



Environnement

De nombreuses plaintes nous arrivent concernant l'entretien des haies.

Chaque propriétaire doit entretenir sa haie, celle-ci doit être taillée et ne pas empiéter sur le terrain du voisin ou sur le trottoir.



Nous vous rappelons que dans un souci écologique et de santé publique, les produits phytosanitaires, type désherbants, ne sont plus utilisés par les employés communaux. Nous invitons chacun, dans la mesure du possible, à désherber la partie entre le trottoir et le mur de sa propriété.



Les feux destinés à la destruction de déchets verts et autres sont **strictement interdits toute l'année**.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils

susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que : **les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



Citoyenneté



mon.
Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE :

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.



Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les Noidanais peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en Mairie.

Où et comment se faire recenser ?

Vous pouvez réaliser ces démarches en ligne sur : mon.service-public.fr

ou sur le site officiel de la Commune : www.noidans-le-ferroux.fr

en cliquant sur le logo



Accéder à mes
démarches en ligne

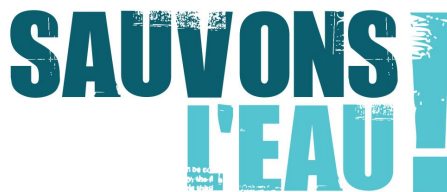
ou en Mairie.



Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

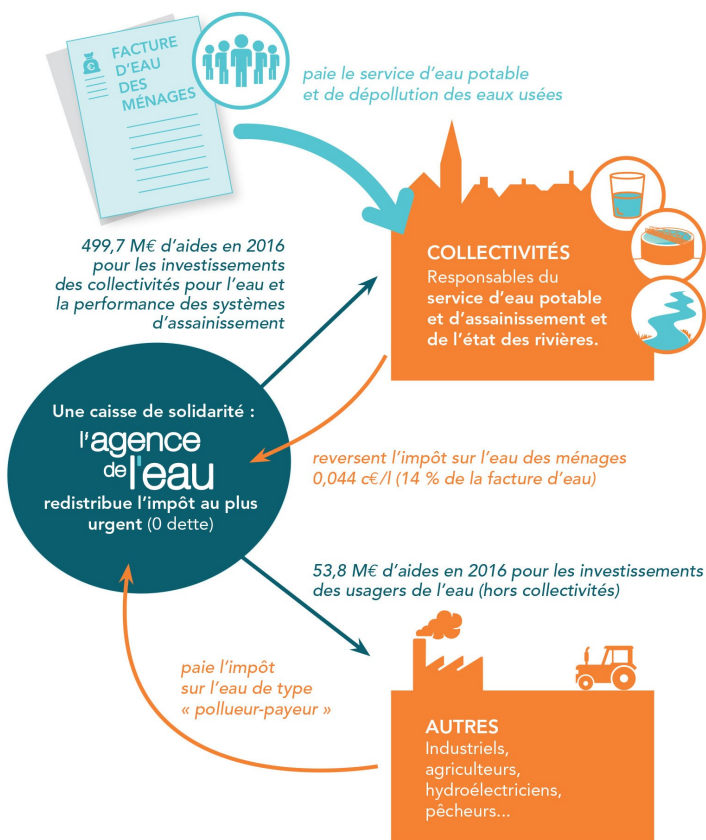
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de **3,63 € TTC/m³** et de **4,02 € TTC/m³** en France*. **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du ministère de l'environnement, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2014.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2016

➤ Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (72,3 millions €)

346 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 38,9 millions m³ en 2016 soit la consommation d'une ville de 500 000 habitants.

➤ Pour dépolluer les eaux (150,3 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

51 stations d'épuration aidées en 2016. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

➤ Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques (63 millions €)

48 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

8 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

➤ Pour protéger les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates (9,5 millions €)

31 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Eviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

➤ Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (90,8 millions €)

106 km de rivières restaurées et 167 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

1740 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 693 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10 000 ha de zones humides. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

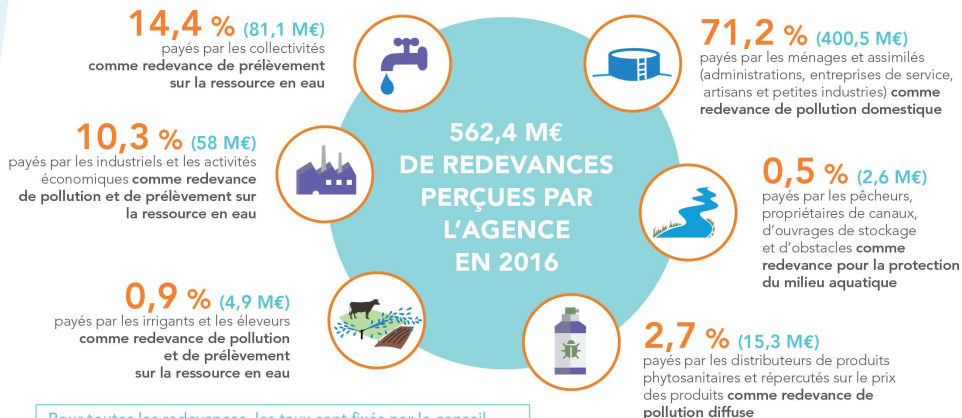
➤ Pour la solidarité internationale (4,5 millions €)

66 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2017

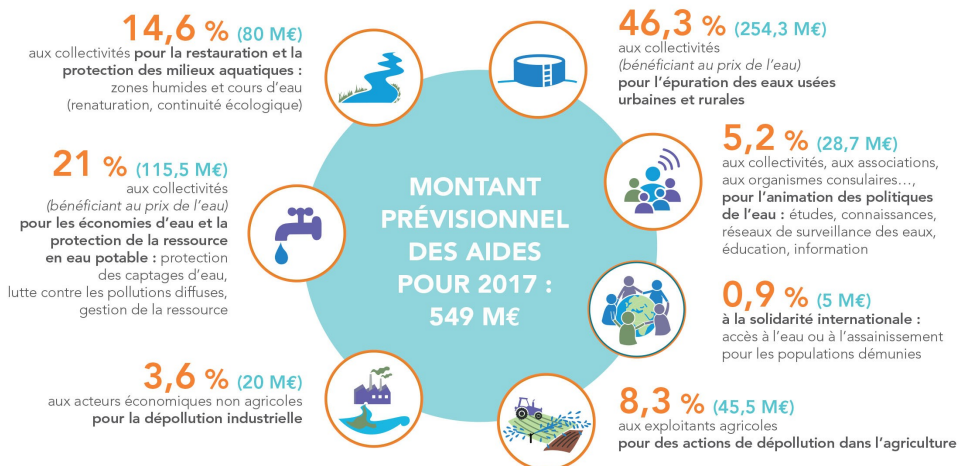
Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.

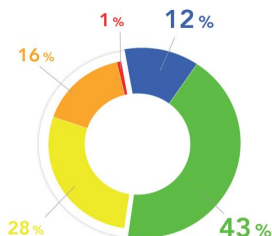


Aides aux communes rurales : l'agence de l'eau soutient spécifiquement les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

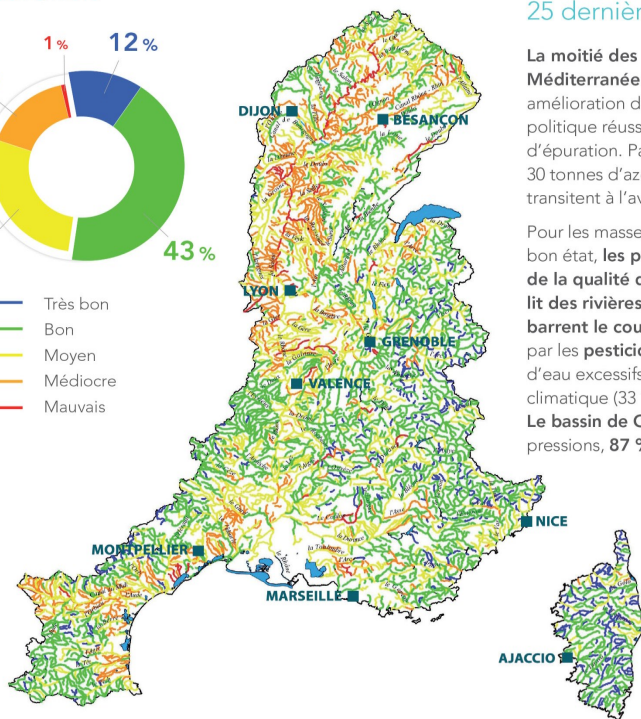
QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau

Situation en 2015



- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 87 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière



Appli qualité Méditerranée



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes

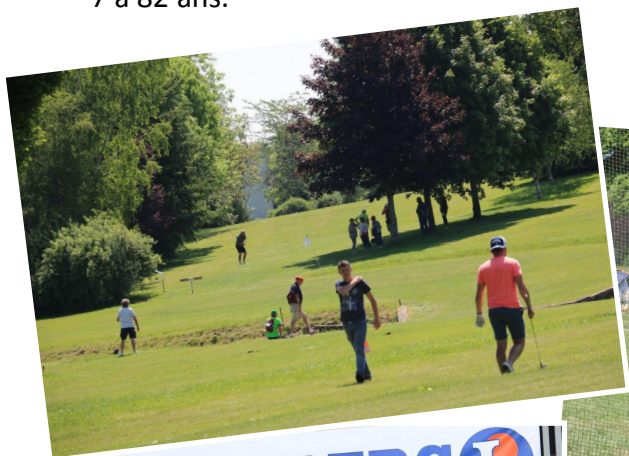
Vie associative

Championnat de France de Swin Golf

150 joueurs, venus de toute la France, se sont affrontés durant ce championnat de France individuel qui se tenait sur le site des Jardins de l'étang.

Le soleil était de la partie et la bonne humeur aussi. Du côté des participants, on a salué la convivialité du rendez-vous.

Sur ce championnat, 17 clubs étaient représentés avec des joueurs de 7 à 82 ans.



Un grand merci à tous les bénévoles.

Vie associative

VILLAGES EN VIE



Sortie le 22 Juin :

Prêts pour un repas de fête, de la danse, de l'humour et du cabaret de table ? Vivez **la noce Franc-Comtoise** avec les comédiens de l'Auberge : les mariés, la belle-mère, M. le curé, le garçon d'honneur, les costumes et les décors d'antan ! Immersion dans un déjeuner spectacle qui ravira tout le groupe...

Départ à 10 h 15
place du Centre



Voyage du 18 au 23 Septembre : SALZBOURG ET LES LACS

Classée au patrimoine de l'Humanité par l'Unesco, la région du Salzkammergut et ses 76 lacs offre des paysages féeriques, à 30 minutes de Salzbourg, avec ses châteaux et ses charmants villages plus pittoresques les uns que les autres.



santé publique

Comme chaque année dans le cadre du plan canicule, le ministère de la Santé publique France renouvelle sa campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Canicule

5 conseils pour prévenir les risques

1

Buvez fréquemment et abondamment

(au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)

2

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais

(fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)

3

Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour

(douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher)

4

Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais

(cinémas, bibliothèques municipales, supermarchés...)

5

Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide

(notamment auprès de votre mairie)

En cas de malaise, appeler le

15



Vie scolaire



DERNIER TOUR POUR LE DIRECTEUR

Dans le cadre du 13e tour cycliste de la Haute-Saône sous le patronage de l'USEP, les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire ont enfourché leurs vélos pour une boucle d'une trentaine de kilomètres. Ce périple d'une journée a permis à nos jeunes cyclistes de mettre en pratique toutes les

règles de la sécurité routière abordée à l'école durant toute l'année scolaire.

Pour Pascal Roussel, directeur, ce 13e tour était le dernier. Fin juin, une retraite bien méritée l'attend après 40 ans de bons et loyaux services.

Pour fêter cet événement et dans le plus grand secret, enfants, parents d'élèves, dirigeants de l'USEP ont organisé à l'arrivée une haie d'honneur. Beaucoup d'émotion dans les yeux embués du futur retraité. Coupe et diplôme lui ont été remis.

A NOTER : le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 23 juin à 18 h. Les élèves des 4 classes présenteront successivement chants, danses, saynètes ... sur le thème de l'eau.

Le traditionnel vide-grenier aura lieu le Dimanche 10 Septembre.

LES JARDINS DE L'ÉTANG

- Juin : **UNIQUEMENT LES WEEK-ENDS**
à partir du samedi 10 juin de 13 h. à 19 h.
- Du **1^{er} au 07 Juillet** tous les jours
de 13 h. à 19 h.
- Du **8 Juillet au 3 Septembre**
tous les jours de 11 h. à 19 h.

Contacts : 03 84 68 41 05
www.jardins-étang.com

**OUVERTURE DE
L'ESPACE
AQUATIQUE**





Mardi 21 mars, nous sommes allés découvrir la bibliothèque du village : Mme Gaudinet et Mme Garcin nous attendaient pour faire divers ateliers autour du thème de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Par le biais d'un atelier de peinture et d'un atelier « lecture d'histoires », nous allons apprendre ou réinvestir les notions de bienveillance, d'écoute, de politesse, de partage, de solidarité et de respect...

1^{er} atelier : activité « peindre à la manière de Hervé Tullet Les champs de fleurs »

Sur un air musical, nous avons suivi les consignes de Mme Garcin « faire un petit point, un gros, un rond, on change de place, on laisse tomber le pinceau sur le papier en position debout et bras tendu... »

L'espace s'est rempli petit à petit. Voici le résultat :



2^{ème} atelier : écoute d'histoires

Avec le Kamishibai : ou la « boîte magique », c'est la boîte qui raconte des histoires : « Mon loup » d'Anne Bertier

Avec le tapis de lecture : la maman de Cléante nous a raconté l'histoire

« Quatre petits coins de rien du tout »

de Jérôme Ruillier. Elle mimait les actions du livre à l'aide du support.

Ce qui a vraiment captivé notre attention !

Nous avons découvert d'autres histoires comme « Petit bleu et petit jaune », un album à textures différentes.

C'était vraiment très bien ! Merci encore à ces 2 mamans !

Informations pratiques

Objets trouvés : de nombreux objets sont déposés en Mairie, lunettes, clés de voitures etc, en cas de perte vous pouvez venir contrôler que votre bien n'a pas été remis au secrétariat.

⇒ **Vérifier régulièrement vos compteurs d'eau.** Quelques cas litigieux, dus à des fuites non détectées par les utilisateurs entraînent des réclamations.

Stationnement sur les trottoirs : Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs afin de laisser libre le passage aux piétons. Malgré nos nombreux rappels, certains ne respectent toujours pas cette règle de sécurité.

HORAIRES DECHETTERIES

Attention, dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture



♦ FRESNE-ST-MAMÈS Tél. 03 84 78 07 95

- du 1^{er} Mars au 31 Octobre :
Mercredi, Vendredi et Samedi
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- du 1^{er} Novembre au 28/29 Février
Mercredi, vendredi, samedi
9 h. à 12 h. et de 13 h 30 à 16 h 30

♦ FRETIGNEY Tél. 03 84 76 03 72

- du 1^{er} Mars au 31 Octobre :
Lundi, mardi, vendredi et samedi
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- du 1^{er} Novembre au 28/29 Février
Lundi, mardi de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi et samedi
de 9 h. à 12 h. et
de 13 h 30 à 16 h 30

